



AXE 2 – Parcours professionnel

Préparation au concours de chef de service éducatif

Les écrits

Date et horaires

1er et 2 février 2018

Durée

12 heures

École organisatrice

École nationale de protection
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

Lieu

Pôle Territorial de Formation

Grand-Est

201, Avenue Pinchard
54100 NANCY

Responsable de session

Myriam PETREL

Contact

Myriam.petrel@justice.fr

Public visé

Candidats inscrits au concours de
CSE

Intervenants

Formateurs du PTF

Date limite de réception des candidatures

8 janvier 2018

Présentation

L'épreuve d'admissibilité du concours interne de chefs de service éducatif de la PJJ consiste en l'analyse d'une situation professionnelle portant sur les mesures d'action éducative, le fonctionnement d'une unité éducative ou sur des questions relatives au métier. Elle fait appel aux connaissances techniques et aux capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse du candidat.

Cette formation s'adresse aux personnels inscrits au concours de CSE souhaitant se préparer à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Objectifs

- Découvrir la nature de l'épreuve et les attentes du jury.
- Intégrer le changement de posture attendu dans la rédaction de la problématique et des réponses apportées.
- Entrer en démarche d'écriture et en posture d'examen à partir d'un exercice basé sur les annales.
- S'approprier une méthodologie de l'écrit.

Contenu

- Travail sur les compétences et la posture attendues à partir de la notice et des fiches "métier".
- Lecture approfondie du sujet et repérage des mots clés.
- Élaboration d'une problématique et analyse.
- Mobilisation de ses connaissances et expériences professionnelles.
- Rédaction d'un plan, d'une introduction et d'une conclusion.
- Règles de mise forme, conseils.

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques et théoriques
- Travail individuel et en groupes